

Liste de vérification pour le partage des espaces dans les lieux de culte

1

Préparation

La préparation au partage des espaces de votre lieu de culte commence par informer votre congrégation sur ce qu'implique un tel partage. Quelques étapes importantes à ne pas négliger :

- ☐ Rencontrez la congrégation pour discuter des objectifs du partage des espaces, comme la stabilité financière, le rayonnement communautaire, etc.
- ☐ Parvenez à un accord commun sur l'espace qui sera proposé, quand il le sera et qui sont les partenaires potentiels.
- ☐ Demandez l'approbation du diocèse ou de la confession religieuse, si besoin.
- ☐ Diffusez le plan en interne et organisez des réunions pour expliquer l'objectif et les avantages du partage des espaces.

2

Planifier

La planification du partage de votre lieu de culte implique la mise en place de systèmes de gouvernance et d'administration capables de prendre en charge les nouvelles activités. Voici les principales étapes de cette planification:

- ☐ Passez en revue la structure de gouvernance pour s'assurer qu'elle est assez polyvalente pour prendre en charge le partage des espaces. Désignez une personne ou un comité chargé de superviser les opérations.
- ☐ Évaluez les systèmes administratifs pour veiller à ce qu'une personne soit affectée à la gestion des baux, au suivi des flux de trésorerie et à la communication avec les locataires et que les processus soient bien définis (bases de données, systèmes de gestion des courriels, etc.).
- ☐ Révissez et mettez à jour les politiques RH afin de tenir compte du personnel supplémentaire et des nouveaux utilisateurs des espaces. Clarifiez les voies hiérarchiques.
- ☐ Définissez le prix des loyers et mettez en place des procédures contractuelles, de suivi des assurances et de gestion des utilisateurs.
- ☐ Transmettez à la congrégation des règles et des procédures claires concernant le partage des espaces. Respectez le plan et prévenez les changements imprévus.

Liste de vérification pour le partage des espaces dans les lieux de culte

3

Exécution

La phase d'exécution commence lorsque vous commencez à faire appel à des organisations communautaires pour partager votre espace. Voici comment progresser en ce sens :

o Si vous avez déjà des partenaires potentiels en tête, commencez par les contacter pour confirmer leur intérêt et leur disponibilité.

- ☐ Faites connaître votre démarche de partage des espaces à plus grande échelle : tenez une table ronde communautaire, utilisez les réseaux sociaux, faites de la publicité locale, organisez des journées portes ouvertes ou affichez des bannières ou des affiches sur le bâtiment.
- ☐ Assurez-vous que les informations sont faciles à trouver. Créez une page Web sur laquelle figurent les détails relatifs aux espaces disponibles, les photos, les conditions de location et les coordonnées pour vous joindre.
- ☐ Rédigez des baux et des contrats de location à court terme avec l'aide d'un conseiller juridique.
- ☐ Faites preuve de réactivité : répondez aux courriels et aux appels dans les 24 heures, et fournissez des réponses claires et faciles à comprendre.
- ☐ Surveillez l'utilisation et informez régulièrement la congrégation des progrès réalisés.

4

Amélioration

À mesure que vous créez des liens solides avec vos partenaires de partage des espaces, tenez compte de leurs commentaires lorsque vous apportez des améliorations au bâtiment ou aux ententes de partage des espaces.

- ☐ Faites des rénovations en tenant compte des besoins de vos partenaires, surtout en ce qui concerne l'accessibilité, le confort ou la convivialité (par exemple, en installant la climatisation pour l'été).
- ☐ Consultez chaque année la congrégation afin d'évaluer le succès des ententes de partage des espaces et déterminez les aspects à améliorer.
- ☐ Demandez de l'aide supplémentaire (personnel, bénévoles ou services professionnels) lorsque cela est nécessaire pour maintenir ou améliorer votre expérience de partage des espaces.